



Centre  
GustaveEiffel

Alternance - Formation Continue - Insertion

TITRE INGENIEUR PROJET CONSTRUCTION – RNCP 35600 de niveau 7

Validation des Acquis de l'Expérience – V.A.E

*Support d'information à destination des candidats*



## ORDRE DU JOUR

- I - Présentation
- II - La démarche VAE
- III - Le Titre IPC en VAE



## I – Présentation

- Le Centre Gustave Eiffel
- Le Titre RNCP Ingénieur Projet Construction - IPC



# I – Présentation : Le Centre Gustave Eiffel

**Statut** OF / CFA  
Créé par Bouygues Construction et la CCI de Versailles  
Ouverture en 1997

**Siège** Chilly-Mazarin (91)  
13 collaborateurs permanents

## 2 pôles d'activité

### FPC-INSERTION

- Formations courtes / longues – Actions spécifiques
- Certifiantes – Qualifiantes
- Techniques – managériales – FLE...

### ALTERNANCE

- Formations diplômantes du CAP au Bac+5
- 3 filières de formation : Bâtiment - Travaux Publics - Energie

**Titre RNCP**  
**Ingénieur Projet Construction**

**Missions** Contribuer à l'insertion professionnelle  
Développer les compétences des professionnels  
Répondre aux Besoins des Entreprises  
Répondre aux exigences de l'Education Nationale



# I – Présentation : Le Titre RNCP Ingénieur Projet Construction

## ▪ TITRE À VISÉE PROFESSIONNELLE DE NIVEAU 7 – Bac +5

⇒ Enregistré au RNCP (Fiche 35600) par décision du 18 mai 2021

⇒ Publié au JORF du 3 novembre 2021

⇒ Référencé sur : [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)



[www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr)



## ▪ ORGANISME CERTIFICATEUR :



## ▪ OBJECTIF : Acquérir des compétences relatives au métier de **INGENIEUR PROJET** dans le secteur de la **CONSTRUCTION**

## ▪ LES ATTENDUS : (cf : code du travail - Extrait Article D6113-19 crée par Décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 – art.1)

« Le niveau 7 atteste la capacité à élaborer et mettre en œuvre des **stratégies alternatives** pour le développement de l'activité professionnelle dans des **contextes professionnels complexes**, ainsi qu'à **évaluer les risques** et les **conséquences** de son activité»

## ▪ ACCESSIBILITÉ :

PARCOURS DE FORMATION  
(3 ANS)

### PRE-REQUIS

Être titulaire au minimum d'un Bac+2 dans le domaine du BTP

V.A.E

Être titulaire au minimum d'un Bac+2 dans le domaine du BTP + Expérience

# I – Présentation : Le Titre RNCP Ingénieur Projet Construction

## COMPÉTENCES ATTESTÉES PAR LA DÉLIVRANCE DU TITRE

5 Blocs de compétences

⇒ 102 compétences

- Assister la Maîtrise d’Ouvrage
- Elaborer, gérer les études technico-économiques et superviser l’exécution des travaux pour la Maîtrise d’œuvre
- Définir les méthodes d’exécution Tout Corps d’Etat
- Manager et gérer les travaux Tout Corps d’Etat
- Construire et manager un processus de production collaboratif digitalisé

## MODALITÉS D’ACQUISITION DE LA CERTIFICATION

### JURY DE CERTIFICATION – 6 membres

Règlement de Certification

- ⇒ Valider les 5 blocs de compétences
- ⇒ Valider les compétences afférentes à chaque bloc
- ⇒ Pas de validation partielle d’un bloc

## DOCUMENTS DÉLIVRÉS

Validation totale

PARCHEMIN

Validation partielle

Attestation de délivrance

- ⇒ Pour les blocs validés
- ⇒ Les parties de certification obtenues sont acquises définitivement

# I – Présentation : Le Titre RNCP Ingénieur Projet Construction

## • LES 3 SPÉCIFICITÉS DU TITRE IPC

### Une approche globale d'un projet de construction



### Des compétences afférentes à des activités d'entreprise



### Des compétences transversales



### Une polyvalence des compétences favorisant :

- ⇒ Le renforcement des compétences afférentes au poste déjà occupé
- ⇒ La mobilité inter-métier
- ⇒ L'évolution vers un poste à responsabilité globale



## II- La démarche VAE

- Réglementation
- Financement - Etapes





## II – la démarche VAE : Réglementation

### ■ QU'EST-CE QUE LA VAE?

- ⇒ Inscrite dans la Loi Avenir professionnel du 5 septembre 2018 - Formation tout au long de la vie
- ⇒ Obtenir une certification grâce à son **Expérience**
- ⇒ Diplôme - un Titre Pro. - un CQP inscrits au RNCP

Professionnelle – Extra professionnelle

### ■ LES CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ ?

- ⇒ **Toute personne** en activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat, sportif de haut niveau, ayant exercé des responsabilités syndicales, mandat électoral...
- ⇒ Justifier d'**au moins 1 an d'expérience** (continue ou non) en rapport direct avec la certification visée

### Il s'agit d'une démarche

- Personnelle réalisée pendant ou en dehors du temps de travail
- ou
- Initiée par l'employeur (plan de développement professionnel)

ADHESION - ENGAGEMENT

### Au préalable, il s'agit de

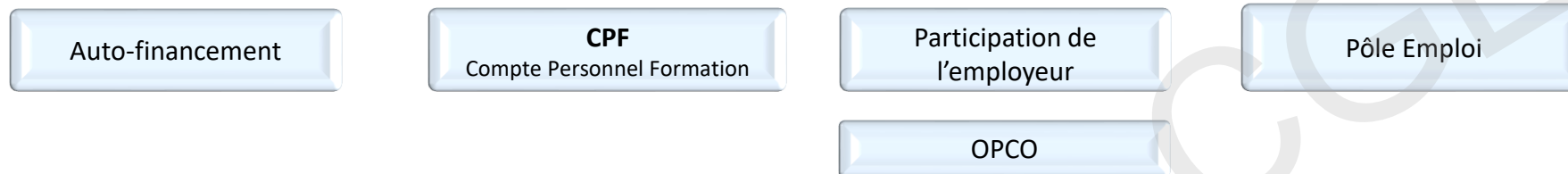
Bien définir son projet

- Se renseigner : certification ? Financement ?...
- Evaluer Les avantages, les inconvénients,
- Mesurer les impacts sur la vie personnelle et professionnelle

Ressources : Centre conseil sur la VAE – France Compétences - [www.vae.gouv.fr](http://www.vae.gouv.fr) - <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/vae>  
Bénéficiaire du DISPOSITIF CEP – Conseil en Evolution Professionnelle

## II – la démarche VAE : Financement – les étapes

### MODALITÉS DE FINANCEMENT ?

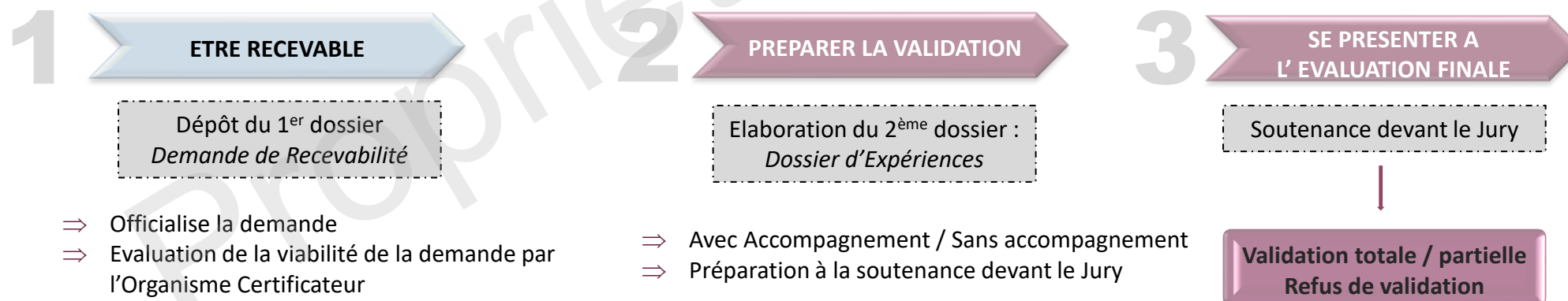


⇒ Le financement de la VAE dépend de votre situation

⇒ Des dispositifs peuvent être complémentaires

⇒ Salarié : vous pouvez solliciter l'aide de votre employeur si vous le souhaitez. A défaut vous n'êtes pas tenu de l'avertir de votre démarche  
Les modalités de financement dépendent si la VAE est pendant ou en dehors du temps de travail

### LES ÉTAPES ?





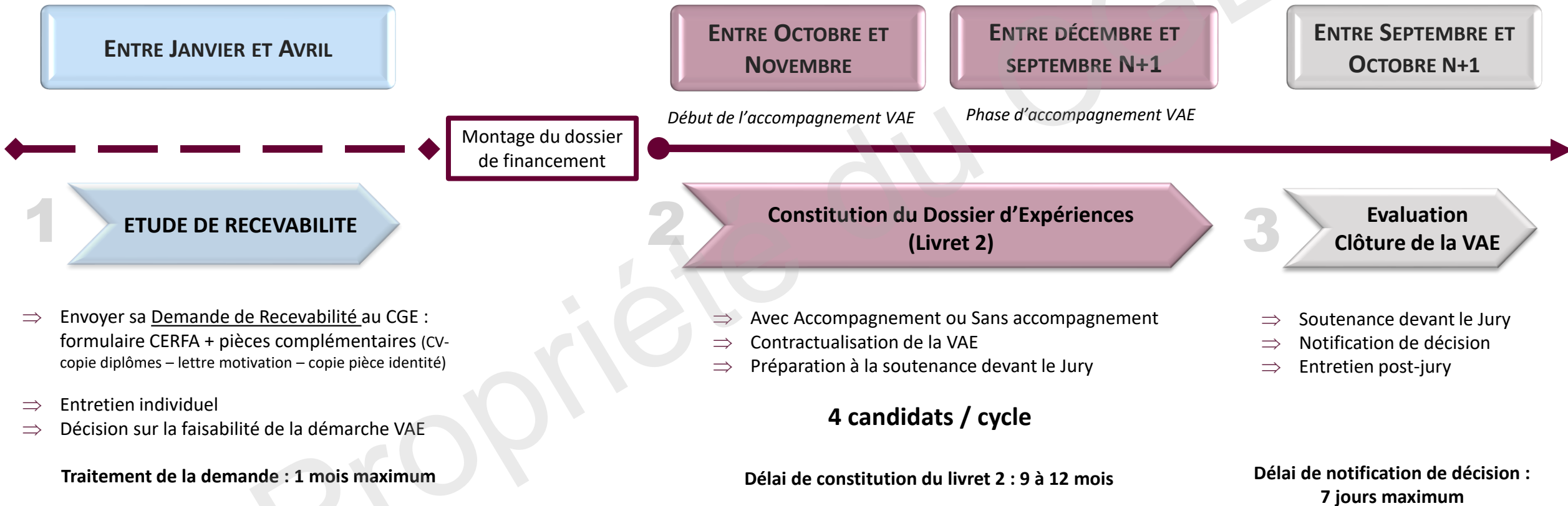
### III – Le Titre IPC en VAE

Modalités d'organisation

Modalités de validation

Référencement – Prestations - Coût

# III – Le Titre IPC par la VAE : modalités d'organisation



### III – Le Titre IPC par la VAE : modalités de validation

#### REFERENTIEL DE CERTIFICATION

##### BLOC 1

- 4 activités – 14 compétences

##### BLOC 2

- 7 activités – 25 compétences

##### BLOC 3

- 5 activités – 19 compétences

##### BLOC 4

- 5 activités – 28 compétences

##### BLOC 5

- 3 activités – 16 compétences

5 BLOCS  
DE COMPETENCES

#### 2 conditions

- Valider 80% des compétences pour chaque bloc
- Valider les compétences obligatoires de chaque bloc

### III – Le Titre IPC par la VAE : Référencement – Prestations - Coût

#### RÉFÉRENCEMENT

[www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)

**MON  
COMPTE  
FORMATION**

- VAE étude de recevabilité Titre RNCP 35600 Ingénieur projet construction / code : IPC-VAErec
- VAE avec accompagnement Titre RNCP 35600 Ingénieur projet construction / code : IPC-VAE
- VAE hors accompagnement Titre RNCP 35600 Ingénieur projet construction / code : IPC-VAE2

**CPF**  
Compte Personnel Formation

#### PRESTATIONS

- Etude de la demande / analyse dossier
- 1 entretien individuel
- Démarche administrative
  
- 6 entretiens d'accompagnement
- Suivi informel
- 1 oral blanc
- Préparation du Jury
- Entretien post- jury
- Démarches administratives
  
- 1 entretien de démarrage
- 1 oral blanc
- Préparation du Jury
- Entretien post- jury
- Démarches administratives

#### Coût

Contactez la Référente VAE Titre IPC : [a.guillaume@centre-gustave-eiffel.com](mailto:a.guillaume@centre-gustave-eiffel.com)



Centre  
GustaveEiffel

Alternance - Formation Continue - Insertion

TITRE INGENIEUR PROJET CONSTRUCTION – RNCP 35600 de niveau 7

Validation des Acquis de l'Expérience – V.A.E

*Support d'information à destination des candidats*